de Notre-Dame, l'indemnité de logement des quatre vicaires de cette paroisse a été portée à 600 fr. au lieu de 400, à cause de l'insuffisance de ce dernier chiffre.

Chapitre IV, art. 105. — Un crédit nouveau de 150 fr. est proposé en faveur de M. Weerts, élève de l'école des Beaux-Arts, pour les frais de transport et d'emballage des tableaux qu'il envoie aux expositions annuelles de nos écoles académiques. La commission vous propose de lui accorder cette indemnité.

Art. 126. — Travaux d'appropriation au Collége. — Un crédit de six mille francs a été voté par le Conseil et figure au budget de 1870. — Depuis, M. le Maire a présenté au Conseil, dans la séance du 9 de ce mois, un tableau général des dépenses de construction et autres faites dans cet établissement, montant à fr. 177,511 31, en faisant remarquer que fr. 172,353 73 ont été votés par le Conseil, mais qu'une partie de cette somme n'a pas figuré dans les budgets par suite de la pénurie de nos ressources ; de sorte qu'il reste un reliquat à payer d'environ 31,000 fr., et qu'il ne nous est pas possible d'acquitter en une seule fois. Par ce motif, la commission est d'avis de porter au budget de 1870 un crédit de 10,000 francs à valoir sur ce reliquat ; les décomptes définitifs seront produits par l'architecte et soumis au Conseil avant d'en voter le solde.

Outre ces dépenses nous avons reçu de M. le principal du Collége une nouvelle demande en quatre articles, savoir : 1° une cloche, 2° des appareils à gaz pour la chapelle, 3° une galerie couverte, 4° un escalier de service.

La commission s'est fait rendre compte des dépenses appliquées à cet établissement depuis 1866, lesquelles consistent en :

Achat d'immeubles	268,050 53
Constructions diverses	177,511 31
Total fr.	445,561 84

En présence d'un chiffre pareil, la majorité de la Commission a été d'avis d'ajourner toute nouvelle dépense.

(La suite à un prochain numéro)

Chronique locale & départementale

Par décision de l'administration municipale, *et pour activer autant que possible l'arrivée* des secours en cas d'incendie, il vient d'être enjoint aux guetteurs et aux sonneurs des rois paroisses d'indiquer de la manière suivante le côté de la ville où le feu se manifeste, savoir :

A l'**Est**, direction de Wattrelos ; tintement continu de la cloche d'alarme, à coups précipités.

Au Midi, direction de Lannoy et d'Hem ; deux coups précipités et un petit intervalle avant les deux coups suivants.

A l'Ouest, direction de l'Epeule et de Mouveaux ; trois coups précipités et un petit intervalle avant les trois coups suivants.

Au Nord, direction de Tourcoing ; quatre coups précipités et un petit intervalle avant les quatre coups suivants.

Partout où il y a une bouche d'eau pour les incendies, une clef de cette bouche sera déposée dans la maison la plus proche pour en faire usage au besoin.

(Communiqué).

Voici les noms des jarés pour les assises du Nord qui s'ouvriront à Douai, le lundi 7 février prochain :

MM.

Collier, négociant, à Tourcoing.
Cailleux, rentier, à Bourbourg-Campagne.
Lepeuple, cultivateur, à Bersée.
Bernard, cultivateur, à Aubencheul-au-Bac.
Beauvois, docteur en droit, à Valenciennes.
Desmarchelier, cultivateur, à Halluin.
Deswarte, négociant, à Meteren.
Fontaine, propriétaire, à Marcq-en-Barœul.
De Clercy de Brigode, maire à Annappes.
Brame, brasseur, à Hem.
Cambrai, cultivateur, à Haynecourt.
Verchain, fabricant de chicorée, à Condé.
Montigny, propriétaire, à Clary.
Dekindt, négociant, à Dunkerque.
Pauris, filateur, à Lille (Fives).
Leplat, négociant, à Tourcoing.
Mascaux, cultivateur et brasseur, à Douchy.
Jonville-Sapin, propriétaire, à Roubaix.
Leloir, filateur, a Tourcoing.
Dubois, propriétaire, à Landrecies.
Carlier, propriétaire et maire, à Solesmes.
Mortier, propriétaire, à Hondschoote.
Pollet, cultivateur, à Bondues.
Bourlet-Vermès, salineur, à Comines.
Darras, propriétaire, à Pérenchies.
Cockenpot, propriétaire, à Bergues.
Béharelle, propriétaire et adjoint, à Douai.
Bultiaux, meunier, à Villers-sire-Nicolle.
De Cottignies, rentier, à Lannoy.
Blondel, propriétaire, à Lourches.
Demeestère, fabricant, à Halluin.
Ackein, brasseur, à Hondschoote.
De Boutteville, propriétaire, à Hornaing.
Deleuruelle, cultivateur, à Leers.
Couvreur, propriétaire, à Gondecourt.
Piérart, notaire, à Avesnes.

Jurés supplémentaires.

Tailliar, propriétaire, à Douai.
Duthillœul, imprimeur, à Douai.
Demezières, filateur, à Douai.
Enlart de Guémy, proprtétaire.

Une réunion nombreuse de directeurs de charbonnages et d'ingénieurs des mines appartenant aux houillères du Nord et du Pas-de-Calais a eu lieu hier à Douai.

Diverses questions commerciales et industrielles ont été étudiées dans le cours de la séance. On s'est occupé, ensuite, du projet d'établissement d'une école de mines dans le département du Nord.

La distribution des récompenses aux Sociétés savantes des départements et la proclamation du prix de 3,000 fr. institué par décret du 30 mars 1869, auront lieu à la Sorbonne le samedi 23 avril, à midi. Cette solennité sera précédée de trois jours de lectures et conférences publiques, les mercredi 20 jeudi 21 et vendredi 22 avril.

Les inscriptions pour les lectures et l'envoi des mémoires qui en feront l'objet devront avoir eu lieu au plus tard le 31 mars. Aucun mémoire ne sera admis pour les lectures de la Sorbonne, s'il n'en a été préalablement jugé digne par une société savante du département. Cette mesure n'est pas applicable aux travaux scientifiques qui seront présentés à la section des sciences.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

« La question relative à l'adjudication des maisons à démolir pour la rue de la Gare n'a pas encore de solution ; mais tout nous fait croire que ce que nous avons dit hier se réalisera.

« Le première opération serait annulée par M. le sénateur préfet du Nord, et une nouvelle adjudication aurait lieu, ayant pour point de départ l'offre de 130,000 fr. en bloc, avec obligation de faire place nette en 45 jours.

« Les diverses phases qu'aura subies cette question n'auront eu, en définitive, qu'un résultat favorable aux intérêts de la ville, et nous espérons bien voir nos concitoyens s'entendre comme se sont entendus les entrepreneurs étrangers et l'emporter sur ceux-ci à coups de billets de banque. »

Des bureaux télégraphiques sont ouverts à Haubourdin et à Lincelles.

La chasse à tir sera close dans toute l'étendue du département du Nord à partir du jeudi 10 février 1870 au soir.

Personne n'a oublié les immenses services que le crédit agricole a rendus dans des moments difficiles, à l'industrie de Lille, de Roubaix et de Tourcoing.

On peut, sans crainte d'être taxé d'exagération, affirmer qu'à certaine époque, cette grande institution de crédit a préservé nos centres industriels du Nord des plus incalculables désastres.

Il faudrait donc considérer comme un véritable malheur pour notre industrie, déjà si éprouvée par le traité de commerce, le bruit, s'il était fondé, que l'on s'efforce de répandre et de propager depuis quelques jours à Roubaix et à Tourcoing, de la fermeture prochaine des succursales du Crédit Agricole dans ces deux villes.

Heureusement, il n'en est rien et nous sommes en mesure d'affirmer que ces bruits sont dénués de tout fondement : Nous savons, au contraire, que l'Administration supérieure du Crédit Agricole, s'occupe en ce moment de l'augmentation de son capital social, qui serait porté à cent millions ; afin de pouvoir se trouver en mesure de donner à ses succursales tous les développements dont elles sont susceplibles.

Nous nous trouvons heureux de pouvoir en cette occasion rassurer nos industriels et contribuer à calmer la légitime inquiétude que des bruits mal fondés commençaient à causer.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

FAITS DIVERS

Nous lisons dans le *Soir* :

« Après l'épouvantable boucherie de Pantin, le massacre de la rue du Faubourg-Saint-Honoré !

« Vendredi vers huit heures, le valet de chambre de Mme Lombard venait de se rendre à l'appel de sa maîtresse ; quelques instants après, Mme Lombard poussait un cri déchirant.

« La femme de chambre se précipite et quel spectacle ! Mme Lombard gît inanimée, la tête presque séparée du tronc, près d'elle le domestique menaçant brandit un méchant couteau. La femme de chambre veut se jeter sur une sonnette, le domestique l'arrête, et lui tenant le cou comme dans un étau, lui scie la main qui allait joindre le cordon ; puis, laissant ses deux victimes, il s'élance dans la chambre de son maître malade, en blessant encore grièvement un domestique qui vent lui barrer le passage.

« C'est là que cet énergumène est arrêté par les gens que les cris ont appelé, au moment où il se disposait à scier le cou de M. Lombard.

« La rue du Faubourg-St-Honoré était émue encore, à deux heures du matin, par ce drame épouvantable dont nous avons saisi au vol quelques détails altérés et exagérés, je l'espère, par la voix populaire.

« La maison porte le n° 84 ; c'est là que restent aussi le vicomte et la vicomtesse Jacques de Fitz-James. On disait que le domestique était ivre-fou lorsqu'il s'est livré à ce carnage ! »

— On annonce de Dalmatie la soumission du district de Pobori, le seul qui jusqu'ici n'eût pas voulu accéder aux propositions conciliantes faites par le feld-maréchal Rogich au nom du gouvernement austro-hongrois.

Les révoltés, cernés dans leurs montagnes, ont été réduits aux dernières extrémités par les rigueurs d'un hiver exceptionnel, et ils ont été heureux d'accepter le pardon qui leur était offert.

Cette soumission met fin à l'insurrection des Bouches-de-Cattaro.

— Un descendant de Jérôme Paturot tait sur le point de plier son bonnet de coton — lisez de décéder ; — une sueur froide inondait son visage.

— Bobonne, dit-il faiblement à sa femme, donne-moi donc un mouchoir fin.

La bonnetière courut au magasin, prit dans le rayon des mouchoirs ce qu'il y avait de plus moelleux, et le tendant au moribond :

— Mon pauvre homme, sanglota-t-elle, dire que tu ne l'useras pas !

— C'était hier, au retour d'un enterrement. Le domestique du défunt avait montré, de l'église au cimetière, la plus touchante douleur :

—Vous êtes un brave garçon, lui dit le fils, tout ému. Je ne puis vous garder à mon service, mais je vous donne à ma belle-mère, qui se trouve avoir besoin d'un domestique.

— Oh ! monsieur, ce ne sera pas la même chose...

— Je vous assure que vous aurez lieu d'être satisfait de votre nouvelle condition.

— Oh ! n'importe, monsieur ?

— Ma belle-mère est excellente, et, sachant l'affection que vous aviez pour mon père, elle aura pour vous beaucoup d'égards !...

— Oui, monsieur, oui, j'entends bien, mais... mais les *pantalons ?...*

— On écrit de Palerme :

Encore un chef de brigands de tué et une bande détruite, ce qui n'empêchera pas ces honnêtes gens de se réunir de nouveau et de reprendre la suite des affaires de ceux qui viennent de tomber entre les mains de la justice.

Ces jours derniers, on a reçu à Palerme les nouvelles suivantes de Montemaggiore-Belsito, relatives au célèbre bandit Cicero :

M. Amedeo Tochon, lieutenant au 29e régiment d'infanterie, quitta, il y a peu de jours, Alive, à la tête d'un détachement de sa compagnie auquel s'étaient joints quelques carabiniers royaux, commandés par le maréchal-des-logis Meda.

Il faisait nuit noire. Sa petite troupe se dirigea vers les bois qui se trouvent sur le territoire de Sclafani où l'on supposait que se tenait un bandit blessé dans une précédente rencontre et inutilement recherché depuis.

Non loin d'une maison de campagne, on rencontra un jeune homme, le sieur Cangialoso, dont les allures parurent suspectes : on l'arrêta et on le conduisit dans la maison dont nous venons de parler. Pendant que le propriétaire de cette maison en ouvrait les portes, l'une d'elles se referma brusquement, puis se rouvrit, et un coup de feu partit de la chambre qu'elle fermait, et une balle atteignit le maréchal-des-logis Meda qui tomba mort. Un nouveau coup de feu fut presque aussitét tiré, mais n'atteignit personne.

Le lieutenant Tochon tira à son tour, et les soldats l'imitèrent ; au même instant, un homme apparut et tua l'officier d'un coup de pistolet ; puis, profitant de l'obscurité et de la confusion qui avait suivi cette scène, il prit la fuite.

On se mit à sa poursuite, et l'on parvint à s'emparer de lui ; il a été déposé en lieu de sûreté, et il a été reconnu pour le redoutable et redouté Cicero.

Dans la bagare, Cangialoso fut blessé et mourut dans la nuit.

On se livra presque aussitôt à une perquisition minutieuse de la maison où tout cela s'était passé, et l'on découvrit deux hommes de la bande de Cicero, lesquels furent arrêtés.

Le lendemain matin on transféra les trois bandits à la station voisine de Sciara, mais au lieu dit Pictralugua, des hommes armés se jetèrent sur les soldats qui les conduisaient et les attaquèrent vigoureusement. Dans la lutte qui s'en suivit, Cicero fut blessé mortellement et expira presque sur le coup. Il périt donc victime de ceux-là mêmes qui voulaient le délivrer.

Le corps du lieutenant et celui du maréchal-de-logis ont été transportés à Termini, où les derniers devoirs leur ont été rendus en présence de toutes les autorités civiles et militaires de la localité et des environs.

— On télégraphie de Liverpool, 24 janvier :

« Hier, à la chapelle catholique de Saint-Joseph, il y a une fausse alarme provoquée par des cris : Au feu ! « Quinze personnes ont été étouffées dans la panique. »

— Nous lisons dans le *Figaro* :

« Le fait suivant est si grave que nous croyons ne devoir le donner sous toutes réserves. Et nous nous fussions peut-être abstenus si nous n'avions craint d'être devancés, et si *Figaro* ne tenait à honneur d'arriver toujours bon premier.

» Il s'agit de la déposition de deux témoins auriculaires à l'assertion desquels serait absolument suspendue la solution du procès Pierre Bonaparte.

» Ces deux témoins affirment que, se trouvant chez le pharmacien où l'on avait transporté le corps de Victor Noir, ils ont entendu M. Ulric de Fonvielle, en proie à la plus vive agitation, s'écrier en voyant le cadavre :

» — Il a tué mon ami, mais il a *reçu un fameux soufflet !*.

» Si cette déposition a véritablement été faite et qu'elle soit prise en considération par la haute cour, la face du procès serait un peu changée. »

— On lit dans la *Marseillaise* :

Un journal, et plusieurs journaux après lui, ont cru pouvoir me prêter les paroles suivantes, que j'aurais prononcées, peu d'instants après le crime, chez le pharmacien d'Auteuil :

Il a tué mon ami, mais il a reçu un fameux soufflet !

Je donne à cette allégation le démenti le plus formel. Et j'ai bien le droit de m'étonner qu'on l'ait accueillie ou reproduite sans même indiquer le nom des prétendus témoins.
— Ulric de Fonvielle.

— Le nombre des indigents à Londres, à la fin de la troisième semaine de janvier, était de 160,338, contre 150,072 dans la même semaine de l'année précédente. En 1867, ce chiffre s'élevait à 167,713.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Le 25 janvier. — Clotilde Lénard, rue Decresne. — Mathurin Masurel, Alfouette. — Angèle Florent, rue de Lille. — Matilde Minet, rue de la Guinguette. — Louis Robin, rue des Longues-Haies. — Flore Marcka, rue de Lille. — Carlos Berghman, rue de Blanchemaille. — Albert Mesphomb, rue des Arts.

Le 26. — Louis Carette, rue du Moulin de Roubaix. — Alphonse Lemyze, rue de Tourcoing. — Emile Fynaerts, rue Jacquart. — Alphonse Leclercq, au Tilleul.

Le 27. — François Van-Bever, rue de Soubise. — Alfred Masse, rue de Lille. — Rosalie Dewinter, rue de la Guinguette. — Clémence Delplanque, Sept Ponts. — Henri Deneve, rue de la Banque. — Eugénie Van Eeckhoutte, rue Isabeau de Roubaix. — Florent Dubureq rue du Collége. — Julienne Gabreau, rue Décreme. — Séraphine, Stoffyn, rue des Longues-Haies.

MARIAGES

Le 26 janvier. — César-Joseph Courtot, 24 ans, tapissier, et Maria-Julie Uyttenhove, 19 ans, sans profession. — Léonard Gille, 29 ans, cabaretier, et Angélique-Thérèse-Joseph Libeer, 31 ans, sans profession. — Léopold Marval, 29 ans, facteur de la poste aux lettres, et Victoire Vervœ, 20 ans, servante.

DÉCÈS.

Le 25 janvier. — Natalie Ververken, rue Saint-Antoine, 42 ans, ménagère. — Vanheerswynghels, présenté sans vie, rue de la Guinguette. — Florimond Delalleau rue des Longues-Haies, 4 mois. — Marie Wibaux, Nouveau Monde, 1 an. — Elisée Gerard, Trois Ponts, 3 mois. — François Delbecque, Trois Ponts, 3 mois.

Le 26. — Louis Duvelliez, au Pont rouge, 10 mois. — Adèle Gérard, Hôpital, 37 ans, lessiveuse. — Elise Geldhof, rue Latéral, 3 jours.

Le 27. — Adèle Monnet, rue de l'Empereur, 27 ans, sans profession. — Labens, présenté sans vie, rue de Lannoy. — Albert Robert, rue des Longues-Haies, 3 mois. — Floris Mahieu, rue de Mouveaux, 47 ans, cabaretier. — Marie Delespaul, rue d'Espagne, 42 ans, ménagère. — Adelaïde Bonte, Hôpital, 27 ans, ménagère. — Séraphine Leclercq, Hospice, 75 ans, journalière.

VILLE DE ROUBAIX.

GRAND CONCERT

VOCAL et INSTRUMENTAL,
donné par la Société
la GRANDE HARMONIE de Roubaix,
le 30 Janvier 1870, à six heures
dans le salon de l'Hôtel-de-Ville,
AVEC LE CONCOURS DE
Mlle Marceline Nyon
La Société Impériale des **Orphéonistes Illois.**
M. Boulcourt, piston solo de la musique de S. M. la reine Victoria.
M. Jules Parent, flûtiste solo de la musique municipale de Douai.

Programme :

Première partie.

1. Ouverture du *Premier jour de bonheur*, (Auber), Grande Harmonie. — 2. Couplets de *Si j'étais Roi*, (***), M. A. Tousart, basse solo de la Société Impériale. — 3. Fantaisie pour flûte sur les *Vêpres siciliennes*, (Herman) M. Jules Parent. — 4. *La Fraternité*, chœur imposé au concours de Douai, (Gevaert), Société Impériale. — 5. Variations pour cornet à pistons, sur *H. Crociato*, (Arban), M. Boulcourt. — 6. A. Grand air d'*Ernani*, (Verdi), B. Grand air de *la Muette*, (Auber), Mlle M. Nyon. — 7. Chansonnettes comiques, (***), M. Chevalier.

Deuxième partie.

1. Ouverture, (V. Delannoy), Grande Harmonie. — 2. *La Béarnaise*, avec accompagnement d'orchestre, (Brod), M. Boulcourt. — 3. Romance, (***), M. Degrave, ténor solo de la Société Impériale. — 4. *Les fils d'Egypte*, chœur imposé au concours de Paris, (Laurent de Rillé), Société Impériale. — 5. Variations sur un thème original, (Reichert), M. Jules Parent. — 6. *La Fauvette*, pour soprano et flûte, (Grétry), Mlle M. Nyon et M. Jules Parent. — 7. Chansonnettes comiques, (***), M. Chevalier.

Le piano sera tenu par M. Ferdinand **Lavainne**, fils.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 29 Janvier 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières	500 ..
Lille 1860. J. A. 1865	104 ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	98 ..
Lille 1868, libérées	503 75
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	43 57

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix	565 ..
Comptoir Devilder et Ce	525 ..
Crédit industriel du Nord	512 50
Caisse Pérot et Comp.	566 25
Compagnie le Nord incendie 200 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à	1300 ..
— — n	1125 ..
Caisse commerc. de Roubaix.	540 ..
Lille à Béthune, actions.	... ..
Lille à Béthune, oblig.	400 ..
Aniche (le douzième)	... ..
Azincourt	250 ..
Auchy-au-Bois	... ..
Bruay	1840 ..
Bully-Grenay, anc.	425 ..
Carvin,	1120 ..
Courrières,	10075 ..
Campagnac,	625 ..
Douvrin, anc.	... ..
Douvrin nouv. 1864	... ..
Escarpelle,	1300 ..
Epinac,	1400 ..
Ferfay,	1400 ..
Fiennes et Harding,	9100 ..
Lens,	1850 ..
Liévin,	300 ..
Meurchin,	5410 ..
Vicoigne-Nœux,	... ..
Vendin,	... ..
Thiv. et Fresnes (M.)	... ..

COURS DES HUILES A LILLE.

29 Janvier 1870.

	HUILES l'hectolit.	CHAINES l'hectolit.	TOURTEAUX l'hectolitre.
Colza	93 « à « «	26 à 30 50	1850 à 19 50 «
» épur pq	99 « « «	« « « «	« « « «
Œill. b. g.	« « « «	3250 34 « «	18 « « « «
» rousse.	« « « «	« « « «	« « « «
Cameline	« « « «	21 34 « «	18 « « « «
Chanvre	« « « «	17 18 « «	17 50 18 50 «
Lin du p.	76 « « «	27 29 « «	29 « « «
Lin gr. et.	75 « « «	26 28 « «	24 « « 26 « «

Ville de Roubaix

Cours public de chimie.

Lundi 31 janvier à 8 h. 1/4 du soir

Du Santol rouge.

Emploi du santol en teinture : ses avantages et ses inconvénients. Action des réactifs sur la teinture alcoolique de Santol. Bois de Caliatour ou de Cariatour. Bois de Madagascar. Bois de Bar-Wood. Bois de Cam-Wood. Liqueur brésilienne et liqueur santoline.

Cours public de Physique

Mercredi 2 Février à 8 h. 1/4 du soir

Courant électrique sur quatre animaux vivants. Courant électrique sur quatre animaux morts. Lumière de l'arc voltaïque.

THÉATRE DE ROUBAIX

Dimanche 30 Janvier.

Le supplice d'une femme, pièce en trois actes.
La belle affaire, comédie nouvelle en trois actes.
Un bal à émotions, vaudeville en un acte.

On commencera à 6 heures 1/4.

Lundi 31 Janvier.

Le joueur de flûte, opérette bouffe en 1 acte.
Le supplice d'une femme, pièce en trois actes.
Les femmes qui pleurent, comédie en un acte.

On commencera à 6 heures 3/4.

Théâtre Populaire.

Dimanche 30 Janvier.

La tâche de sang, drame en 3 actes du Théâtre de la Gaîté.
Les Saltimbanques, comédie-parade en trois actes.
Les deux divorces, vaudeville en un acte.

On commencera à 6 heures.

Lundi 31 Janvier.

Spectacle extraordinaire au bénéfice de Mlle HERMINE COUVREUR.

Première représentation de :
Paris la nuit, drame populaire en cinq actes.
Les curagés, tableau villageois en un acte.

On commencera à 7 heures.

Curiosité du jour

Mlle ANGÈLE

Reine des Géantes

âgée de 19 ans.

Visible dans la loge située Grande-Place, à Roubaix. 9645.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1re et 2e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1, 2e cl.) — 11.26. — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin : 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 2.0 — 3.31 — 7.38.